

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

---

Rapport de présentation des comptes administratifs

Poher communauté – budget principal et budgets annexes

Commission des finances

01/03/2018



# TABLE DES MATIERES

## BUDGET PRINCIPAL

### TITRE 1 : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### A. Les dépenses de fonctionnement

1. Le résultat de fonctionnement 2017
2. L'évolution des dépenses de fonctionnement depuis 2012
3. Les charges à caractère général (chapitre 011)
4. Les charges de personnel (chapitre 012)
5. Les autres charges de fonctionnement
6. La présentation par fonction des dépenses de fonctionnement
7. Les coûts sociaux des politiques communautaires

#### B. Les recettes de fonctionnement

1. L'évolution des recettes de fonctionnement
2. Les atténuations de charges (chapitre 013)
3. Les produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)
4. Les impôts et taxes (chapitre 73)
5. Les dotations et participations (chapitre 74)
6. La présentation par nature des recettes de fonctionnement
7. Les autres recettes de fonctionnement

#### C. L'évolution de l'épargne

### TITRE 2 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### 1. Le résultat d'investissement 2017

#### 2. L'évolution des principales dépenses d'investissement depuis 2012

1. Les dépenses d'équipement
2. Les autres dépenses d'investissement

#### 3. La présentation par fonction des dépenses d'investissement

#### 4. Les recettes d'investissement

## BUDGET COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

### BUDGET TRANSPORT

1. Le compte administratif 2017
2. Le cout social du transport scolaire
3. Le cout social du transport urbain

### BUDGET SPANC

### BUDGET VOIRIE

### BUDGET Z.A. DE METAIRIE NEUVE

### BUDGET Z.A. DE KERVOUASDOUE OUEST

### BUDGET Z.A. DE KERHERVE

### BUDGET Z.A. DE KERGORVO

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS 2017

## L'ETAT DE LA DETTE

## Introduction

Retraçant la situation financière de la collectivité, le compte administratif est un document de synthèse qui rend compte de la gestion comptable de l'ordonnateur, constate les résultats comptables et enregistre les taux d'exécutions budgétaires. Cette traduction financière des ambitions communautaires correspond au compte de gestion établi en parallèle par le comptable de la collectivité.

Ce rapport financier est un exercice de transparence, visant à rendre compréhensible les données financières afin que la collectivité puisse faire le bilan des décisions prises avec pour objectifs d'optimiser la qualité du service public rendu et de maîtriser les dépenses. Ce rapport est également le moment privilégié pour examiner l'ensemble des politiques menées au bénéfice des citoyens du territoire.

Dans un contexte financier national difficile, avec des dotations de l'Etat en forte baisse, ajoutée à des mesures affectants la masse salariale, Poher communauté termine l'année avec une très bonne santé financière. Les excédents dégagés en 2017 (1 292 K€) vont permettre d'investir à nouveau dans les années à venir.

L'année 2017 a vu se concrétiser plusieurs travaux, avec 778 K€ consacrés aux dépenses d'équipement et 457 K€ d'investis dans les zones. Le démarrage des travaux du centre archéologique virtuel « Vorgium » en est une bonne illustration.

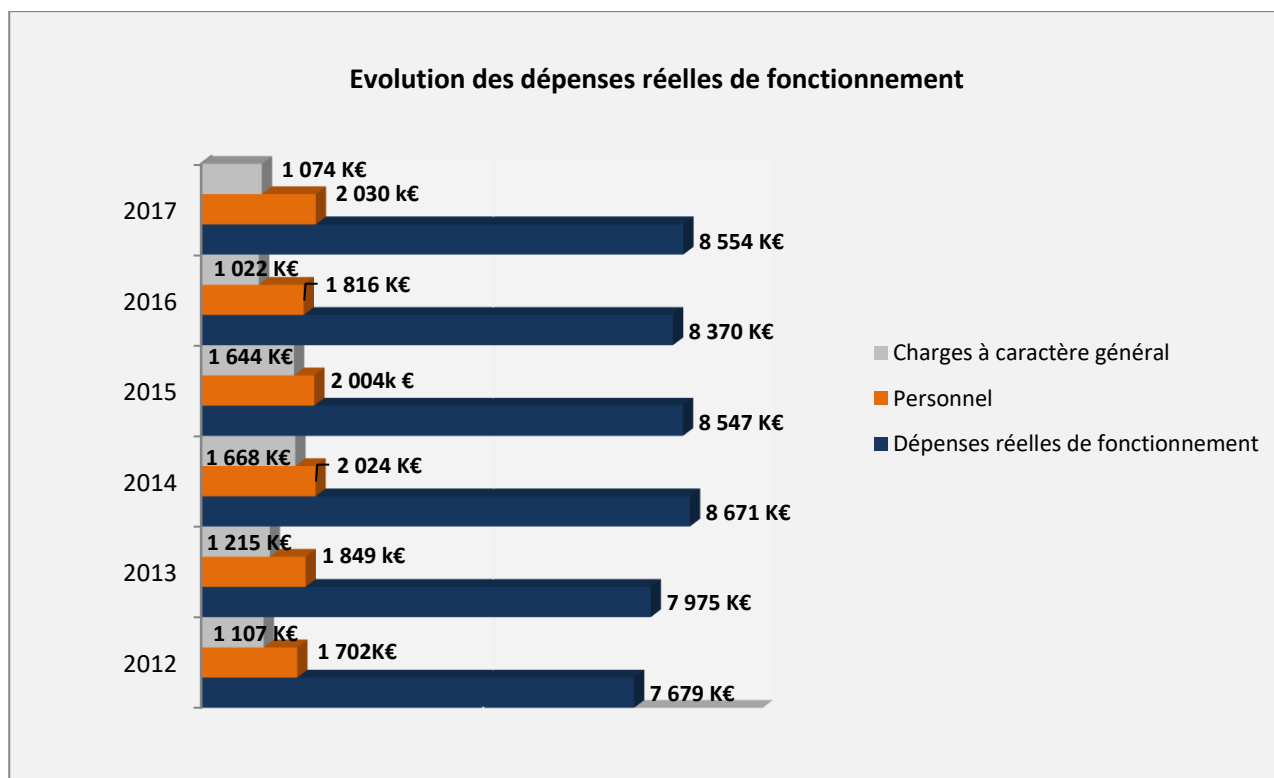
Les collectivités territoriales devront poursuivre leurs efforts financiers à court terme et faire face aux nouveaux défis du territoire. Mutualisation, transfert de compétences, communes nouvelles, pacte financier et fiscal, péréquation horizontale, désengagement de l'Etat seront autant de variables à maîtriser afin d'optimiser la gestion financière.

## BUDGET PRINCIPAL

### TITRE 1 : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### A. Les dépenses de fonctionnement

##### 1. L'évolution des dépenses de fonctionnement depuis 2012



On constate qu'entre 2015 et 2016, les dépenses réelles de fonctionnement ont baissé de 1,42%, cette baisse est due à la création du budget annexe transport. Il convient donc de neutraliser l'année 2015, afin de raisonner à périmètre constant.

En 2017, l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement par rapport à 2016 est compensée par la fin de la subvention au syndicat de gestion de l'Office de tourisme (140 K€) et une diminution de l'enveloppe de subventions aux associations (45 K€).

En tout état de cause, la politique décidée autour des mêmes orientations et objectifs en 2015 a porté ses fruits puisque les dépenses réelles de fonctionnement ont globalement baissé entre 2014 et 2017 de plus de 110 000 euros.

## Evolution des principales dépenses de fonctionnement depuis 2012 :

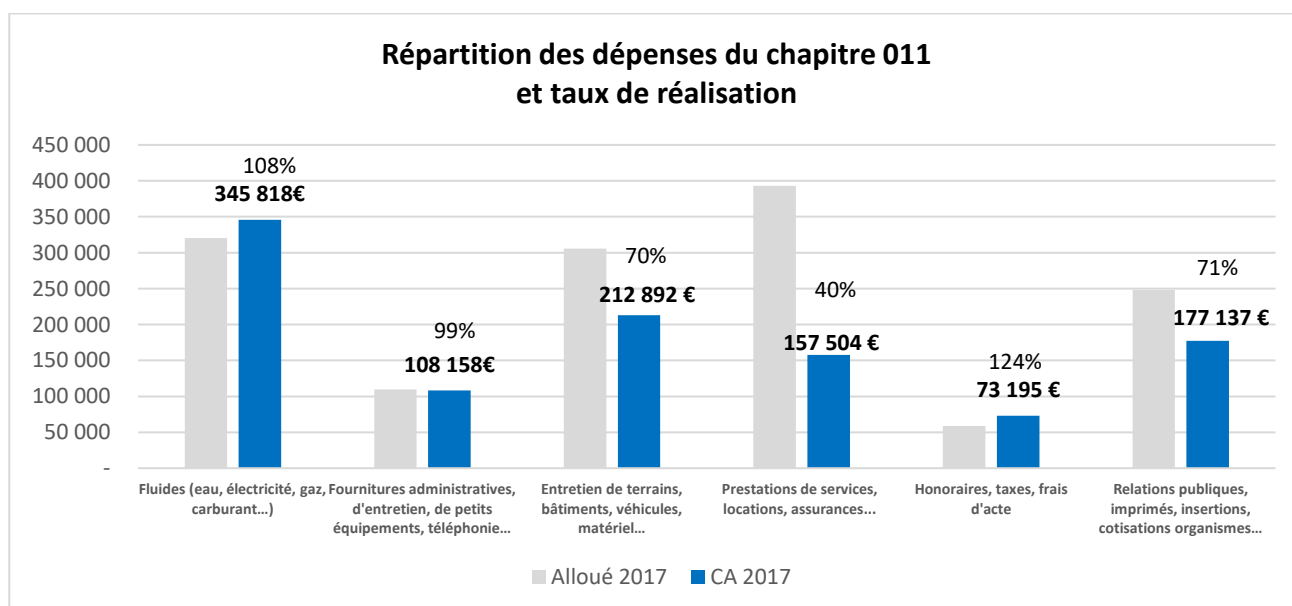
En Milliers d'Euros	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>OPERATIONS REELLES DE L'EXERCICE (*)</b>						
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT (hors dette)</b>		<b>7 821</b>	<b>8 479</b>	<b>8 378</b>	<b>8 259</b>	<b>8 457</b>
<b>Dépenses de personnel (chapitre 12)</b>	<b>1 980</b>	<b>2 142</b>	<b>2 325</b>	<b>2 314</b>	<b>2 378</b>	<b>2 678</b>
<b>Transferts versés (chapitre 65)</b>	<b>1 241</b>	<b>1 258</b>	<b>1 347</b>	<b>1 312</b>	<b>1 597</b>	<b>1 492</b>
- Service d'incendie et de secours	396	397	397	421	426	424
- Subvention au C.C.A.S.	105	110	128	108	107	105
- Subvention au transport	-	-	-	-	302	377
- Subvention aux associations	546	534	539	549	533	488
- Subvention SMG Office de Tourisme	85	85	167	137	140	-
<b>Charges à caractère général (chapitre 11)</b>	<b>1 108</b>	<b>1 215</b>	<b>1 668</b>	<b>1 644</b>	<b>1 022</b>	<b>1 074</b>
<b>Atténuations de produits (chapitre 014)</b>	<b>3 160</b>	<b>3 206</b>	<b>3 139</b>	<b>3 107</b>	<b>3 261</b>	<b>3 212</b>
- Attributions de compensation	2 639	2 601	2 525	2 524	2 525	2 523
- Dotation de solidarité communautaire	463	463	463	503	503	505
- F.P.I.C.	58	47	141	79	233	164
- Prélèvement redressement compte public		2	-	-	-	20

Les transferts versés (chapitre 65) et les atténuations de produit (chapitre 014) diminuent d'environ 154 K€ en 2017 par rapport à 2016 alors que les charges à caractère général (chapitre 011) et les charges de personnel (chapitre 012) connaissent une augmentation d'environ 352 K€ en 2017/2016.

### 2. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général du budget principal évoluent de 52 K€ entre 2016 et 2017. **En réalité**, si on réintègre le budget transport, elles **baissent** de 92 K€ entre 2016 et 2015 et de 6K€ entre 2016 et 2017.

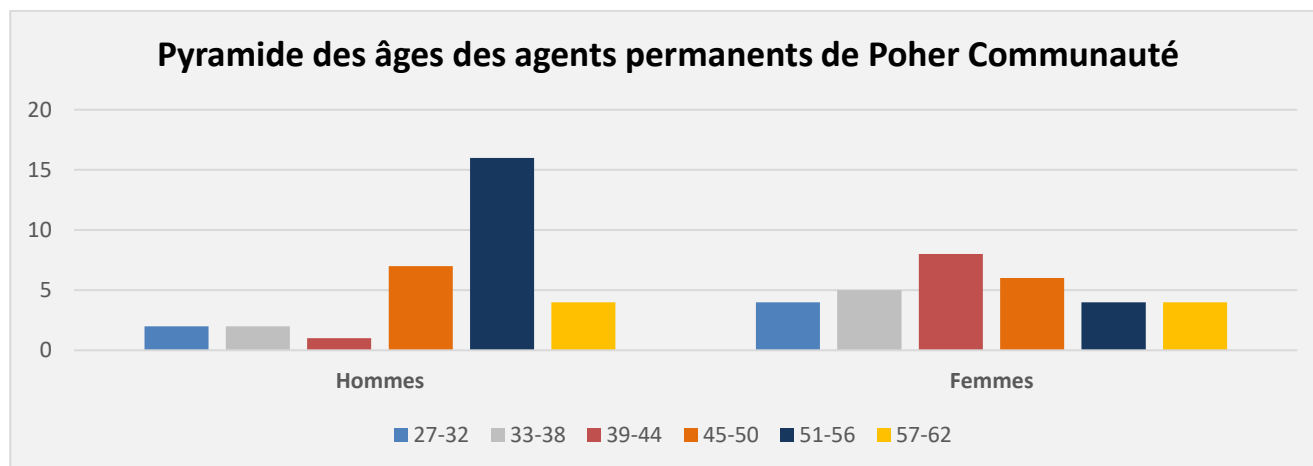
Le chapitre 011 est exécuté à hauteur de 74, 87% soit 1 074 K€ de dépenses pour un alloué de 1 435K€. L'exécution budgétaire de ce chapitre se décompose ainsi :



### 3. Les charges de personnel

#### ➤ La composition de la masse salariale

Au 31 décembre 2017, Poher Communauté comptait 109 agents : 65 agents permanents titulaire et stagiaire et 44 agents non permanents.



#### ➤ L'évolution des charges de personnel

En Milliers d'Euros	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>OPERATIONS REELLES DE L'EXERCICE (*)</b>						
<b>Effectifs permanents et non permanents (ETP)</b>						
<b>CHARGES DE PERSONNEL (chapitre 012)</b>	<b>1 979</b>	<b>2 142</b>	<b>2 325</b>	<b>2 314</b>	<b>2 378</b>	<b>2 678</b>
<b>Compensations</b>						
- Atténuations de charge (remboursements arrêts)	50	56	94	75	119	83
- Remboursement du Supplément familial	-	-	5	3	1	3
- Contributions des budgets annexes	227	227	159	190	342	365
- Contribution mutualisation ville de Carhaix	-	9	32	22	79	192
- Remboursements validation services etc...	-	-	-	4	2	2
- Compensation emploi d'avenir	-	20	12	15	18	1
<b>Total des compensations</b>	<b>277</b>	<b>292</b>	<b>301</b>	<b>310</b>	<b>561</b>	<b>647</b>
<b>Montant réel des charges de personnel</b>	<b>1 702</b>	<b>1 850</b>	<b>2 024</b>	<b>2 004</b>	<b>1 816</b>	<b>2 030</b>

Après avoir baissé en 2015 et 2016, les charges de personnel retrouvent en 2017 leur niveau de 2014 du fait de facteurs externes à la collectivité : dispositions prises par l'Etat en matière de personnel (réforme de la catégorie C, augmentation du point d'indice en février 2017), Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui correspond à l'avancement de carrière des agents.

- Le coût du G.V.T. est estimé à 35 K€ pour une année pleine,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice (+0,6% en juillet 2016 et +0,6% en février 2017, soit 35 K€ pour une année pleine),
- la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (P.P.C.R.) consiste à transformer les primes en points d'indice puis à reclasser les agents dans de nouvelles grilles à compter de 2017. Cette mesure a coûté environ 20 K € en 2017.

- en 2017, des absences de longue durée ont nécessité de faire appel à du personnel extérieur.
- de nouveaux agents ont été recrutés pour faire face aux nouvelles et futures prises de compétence (directrice financière, responsable de Vorgium, Ingénieur eau assainissement, Assistant de prévention, agent pour l'aire d'accueil des gens du voyage). Le coût réel de ces recrutements diminué des compensations est estimé à environ 125 K€ pour une année pleine.

#### ➤ Une évolution en partie compensée

Les charges de personnel sont en partie compensées par les remboursements des budgets annexes et de la ville de Carhaix et les remboursements afférents au supplément familial de traitement et aux salaires des agents en arrêts maladie.

Au 31 décembre 2017, la masse salariale représentera 23,73% des dépenses de fonctionnement de la collectivité. Le ratio publié par la direction générale des collectivités locales en 2016, pour les communautés de communes à fiscalité professionnelle unique est de 35,76%.

#### 4. Les autres charges de fonctionnement

**Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »** comprend les indemnités des élus 87 K€, les contributions aux S.D.I.S. 424 K€, la subvention au budget du C.I.A.S. 106 K€, la subvention au budget du transport 377 K€, les subventions de fonctionnement aux associations 488 K€.

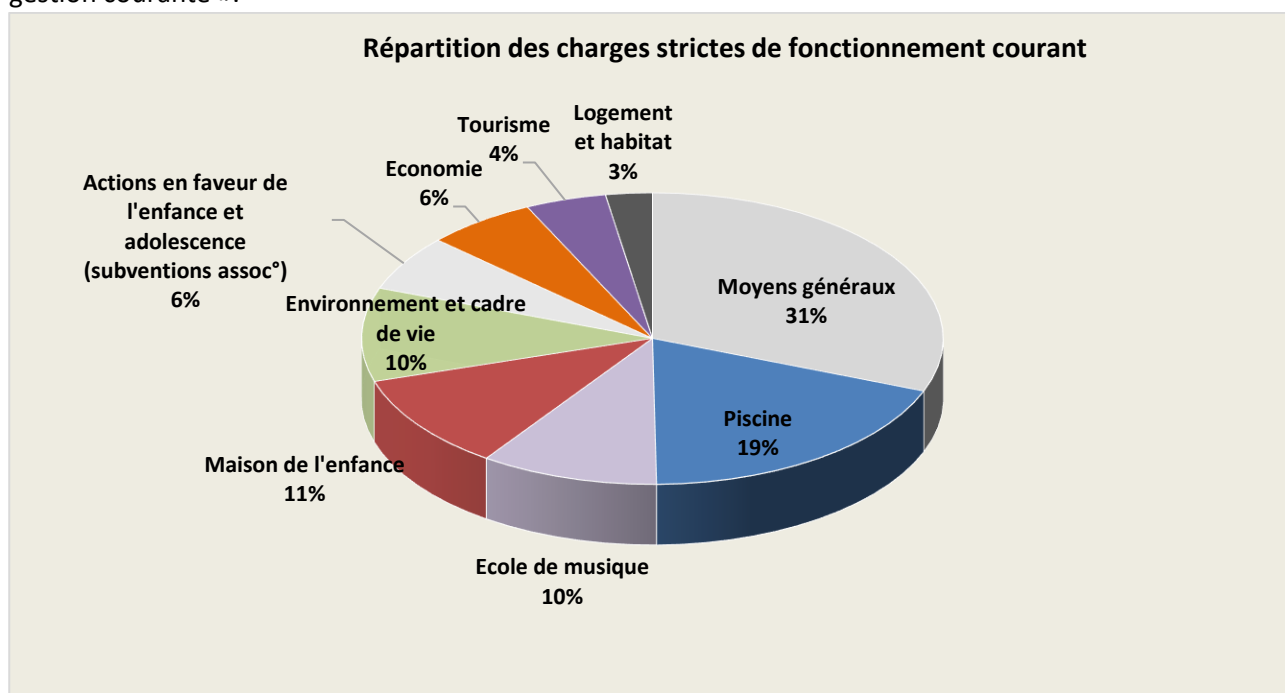
**Le chapitre 66 « Charges financières »** comprend les intérêts de la dette et les intérêts courus non échus 87K€.

**Le chapitre 014 « Atténuations de produits »** comprend les attributions de compensation 2 523 K€, la dotation de solidarité communautaire 505 K€ et le Fond de Péréquation des Ressources intercommunales (F.P.I.C.) 164K€.

**Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles »** comprend les bourses et prix attribués 3 K€, les titres annulés sur exercices antérieurs 8 K€.

#### 5. Répartition des dépenses de fonctionnement

Les charges strictes de fonctionnement représentent les charges de fonctionnement courant des chapitres 011 « Charges à caractère général », 012 « Charges de personnel » et 65 « Autres charges de gestion courante ».



## 6. Les coûts sociaux des politiques communautaires

L'analyse en termes de coût social des politiques communautaires permet de suivre l'évolution du coût net des services rendus à la population par la collectivité.

### L'espace aquatique « Plijadour »

Espace aquatique Plijadour	CA 2016	CA 2017
	<b>Dépenses</b>	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	367 764, 85 €	394 956, 09 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	599 052, 22 €	594 409, 73 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	-	305, 10 €
Chapitre 66 - Intérêts d'emprunt	-	2 341, 54 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	-	892, 40 €
<b>Total</b>	<b>966 817, 07 €</b>	<b>992 904, 86 €</b>
	<b>Recettes</b>	
Chapitre 013 – Atténuations de charges	65 757, 60 €	26 863, 00 €
Chapitre 70 - Prestations de service	493 557, 37 €	481 323, 37 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	1 500, 00 €	1 000, 00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	400, 00 €	119, 15 €
<b>Total</b>	<b>561 214, 97 €</b>	<b>509 305, 52 €</b>
<b>Coût social</b>	<b>- 405 602, 10 €</b>	<b>- 483 599, 34 €</b>

En 2017, le coût social de la piscine atteint (483 K€) mais reste en-dessous de son niveau de 2015 (498 K€) et de 2014 (522 K€). Cette évolution est due notamment aux **travaux de grosses réparations** désormais imputés en fonctionnement (45 K€) afin de récupérer la T.V.A. et à une diminution des remboursements d'arrêts maladie (-39 K€).

**En réalité, si on réimputait les grosses réparations en investissement, le coût social serait de 429 K€.**

### L'école de musique

Ecole de musique	CA 2016	CA 2017
	<b>Dépenses</b>	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	22 620, 23 €	16 478, 32 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	537 411, 64 €	500 444, 21 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	-	1 260, 28 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	-	244, 40 €
<b>Total</b>	<b>560 031, 87 €</b>	<b>518 427, 21 €</b>
	<b>Recettes</b>	
Chapitre 013 – Atténuations de charges	33 860, 22 €	31 285, 73 €
Chapitre 70 - Prestations de service	94 123, 59 €	86 291, 60 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	50 000, 00 €	50 000, 00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	213, 91 €	0, 50 €
<b>Total</b>	<b>178 197, 72 €</b>	<b>167 577, 83 €</b>
<b>Coût social</b>	<b>- 381 834, 15 €</b>	<b>- 350 849, 38 €</b>



En 2017, le coût social de l'école de musique diminue (- 31 K€) et est désormais en-dessous de son niveau de 2015 (415 K€) et de 2014 (357 K€). Cette baisse est due notamment à une diminution des charges de personnel.

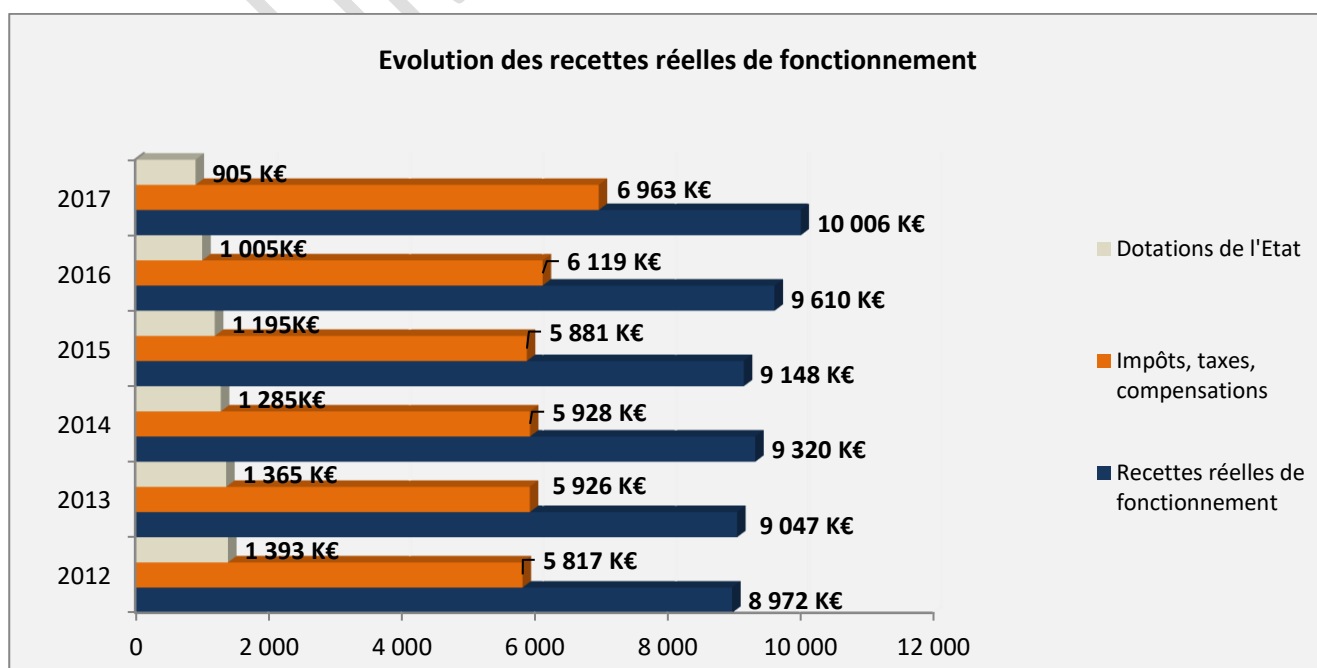
### La politique enfance jeunesse

Politique enfance jeunesse	CA 2016	CA 2017
	<b>Dépenses</b>	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	135 670, 12 €	113 965, 49 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	320 841, 79 €	278 468, 07 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	505 395, 00 €	469 576, 90 €
Chapitre 66 - Intérêts d'emprunt	-	6 586, 31 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	2 300, 00 €	2 894, 40 €
<b>Total</b>	<b>964 656, 91 €</b>	<b>871 491, 17 €</b>
	<b>Recettes</b>	
Chapitre 013 – Atténuations de charges	10 895, 91 €	-
Chapitre 70 - Prestations de service	341 870, 14 €	250 487, 24 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	11 403, 00 €	10 000, 00 €
Chapitre 75 - Autres produits gestion courante	16 624, 84 €	16 701, 04 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	1, 00 €	-
<b>Total</b>	<b>380 794, 89 €</b>	<b>277 188, 28 €</b>
<b>Coût social</b>	<b>- 583 862, 02 €</b>	<b>- 594 302, 89 €</b>

En 2017, le coût social de la politique enfance jeunesse augmente de 12 K€. Il faut noter que 2017 a été marqué par l'arrêt des TAP qui fait baisser les charges de personnel et diminuer les recettes des prestations. Les remboursements du CLAJ pour la mise à disposition de personnel ont baissé également -36 K€.

## **B. Les recettes de fonctionnement du budget principal**

### **1. L'évolution des recettes de fonctionnement**



En Milliers d'Euros	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>OPERATIONS REELLES DE L'EXERCICE (*)</b>						
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT COURANT</b> (recettes de fonctionnement hors produits financiers et exceptionnels)	<b>8 758</b>	<b>8 955</b>	<b>9 216</b>	<b>9 086</b>	<b>9 074</b>	<b>9 941</b>
<b>Produit de fiscalité directe locale dont</b>	<b>5 158</b>	<b>5 292</b>	<b>5 297</b>	<b>5 235</b>	<b>5 519</b>	<b>6 318</b>
- Taxe d'Habitation (T.H.)	1 485	1 563	1 556	1 704	1 635	1 659
- Taxes foncières (T.F.)	30	35	45	50	50	564
- Cotisation foncière des entreprises (C.F.E.)	1 509	1 513	1 413	1 428	1 493	1 610
- Cotisation sur la valeur ajoutée (C.V.A.E.)	744	792	820	791	791	788
- Taxe sur les surfaces commerciales (TAScom)	274	214	291	284	361	399
- Impôt sur les entreprises de réseau (I.F.E.R.)	57	59	61	65	71	75
- F.N.G.I.R.	850	863	863	756	756	756
- F.P.I.C.	72	66	164	146	278	166
- Autres recettes fiscales dont rôle complémentaire	84	30	-	-	84	296
<b>Dotations et participations dont</b>	<b>2 184</b>	<b>2 163</b>	<b>2 317</b>	<b>2 232</b>	<b>1 738</b>	<b>1 624</b>
- Dotation d'intercommunalité	426	416	346	246	74	-
- Dotation de compensation des groupements	967	949	939	949	931	905
- Dotation de compensation taxe professionnelle	468	454	454	454	454	454
- Dotation de compensation taxe d'habitation et taxes foncières	191	180	177	192	146	191
<b>Autres recettes dont</b>						
- revenus des immeubles	353	350	388	367	352	339
- produits des cessions	110	28	68	6	494	38

Les recettes de fonctionnement courant 2017 connaissent une forte hausse par rapport à 2016 : + 867 K€. Cette hausse est due à un dynamisme économique et à l'augmentation du produit de cotisation foncière des entreprises ainsi qu'à la revalorisation des bases et à la mise en place d'un taux de foncier bâti de 2, 5%.

La hausse des recettes fiscales vient compenser la baisse des dotations de l'état – 488K€ depuis 2012. Poher communauté n'a pas bénéficié de dotation d'intercommunalité en 2017 et a contribué au redressement des comptes public à hauteur de 20K€.

## 2. Les atténuations de charges (chapitre 013)

Ce chapitre budgétaire diminue de 33 K€ pour atteindre 89 K€ contre 122 K€ en 2016. Il est exécuté à plus de 100% pour un alloué de 60 K€.

Il comprend principalement les remboursements des arrêts maladie des agents et varie d'une année sur l'autre.

## 3. Les produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Ce chapitre regroupe les prestations de services (recettes piscine, école de musique, ludothèque, cyberspace), les remboursements de charges des utilisateurs de la maison des services publics, les remboursements des budgets annexes, de la ville de Carhaix et d'autres collectivités et organismes pour les mises à disposition de personnel.

Il augmente de 203 K€ en 2017 pour atteindre 1 546 K€ contre 1 342 K€ en 2016. Cette augmentation est due au transfert de compétence de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage à Poher Communauté au 1<sup>er</sup> janvier 2017 qui amène une recette complémentaire de 145 K€ et au développement de la mutualisation qui fait augmenter les compensations de la ville de Carhaix de 113 K€ en 2017 par rapport à 2016. Les recettes des services ont baissé en 2017 de 54 K€ en 2017 dont 12 K€ pour la piscine.

#### **4. Les impôts et taxes (chapitre 73)**

Ce chapitre est clôturé avec une augmentation de 799 K€ par rapport au CA 2016. Le produit des impôts et taxes représente désormais plus de 60% des recettes réelles de fonctionnement.

L'augmentation est due à une augmentation du produit de cotisation foncière des entreprises et à la revalorisation des bases ainsi qu'à la mise en place d'un taux de foncier bâti de 2, 5% à partir de 2017.

Le produit de C.F.E. augmente du fait de l'installation de nouvelles entreprises (394 K€) de régularisations (155 K€). L'entreprise Synutra a payé pour la première fois sa cotisation foncière 253 k€ pour 2017 plus un rappel de cotisation de 2016 de 126 K€. La hausse de C.F.E. aurait dû être plus conséquente, elle a été atténuée par la fermeture de la partie logistique de l'entreprise Marine Harvest qui n'est intervenue que fin 2016 début 2017.

Les autres recettes fiscales subissent de légères variations : taxe d'habitation + 24K€, IFR +4 K€, TAscom + 38 k€, CVAE – 3 k€.

L'attribution du F.P.I.C. qui était remontée en 2016 baisse à nouveau de 112 K€ en 2017. Cette évolution s'explique par une répartition de droit commun décidée en conseil communautaire.

#### **5. Les dotations et participations (chapitre 74)**

**Ce chapitre enregistre une baisse de 114 K€ en 2017 par rapport à 2016.**

La dotation globale de fonctionnement perçue par Poher communauté est composée de la dotation de compensation des groupements de communes et de la dotation d'intercommunalité.

La dotation d'intercommunalité est versée par l'Etat en fonction de plusieurs critères (population, potentiel fiscal et coefficient d'intégration fiscale) elle comprend une dotation de base, une dotation de péréquation et une dotation de bonification.

La dotation de compensation correspond à l'ancienne « part salaire » de la taxe professionnelle (T.P.) et à la compensation au titre des baisses de la dotation de compensations de la T.P.

Le Coefficient d'Intégration Fiscale (C.I.F.) augmente en fonction de l'importance des transferts de charge provenant des communes. Il permet de mesurer le niveau d'intégration de l'E.P.C.I. Le montant de D.G.F. dépend significativement du niveau du C.I.F. qui participe avec le potentiel fiscal au calcul de chaque élément composant la dotation d'intercommunalité. En 2016, le C.I.F. de Poher communauté était de 0.388247 contre une moyenne nationale de 0.355642, l'E.P.C.I. était donc correctement intégré.

Cependant aujourd'hui l'écart entre le C.I.F. de Poher communauté et la moyenne nationale ne suffit plus à compenser l'autre critère d'attribution des dotations à savoir le potentiel fiscal, c'est pour cela qu'en 2017, Poher communauté n'a pas bénéficié de dotation d'intercommunalité et a même eu une somme de 20 K€ à reverser.

La compensation de l'Etat au titre des exonérations de taxe d'habitation augmente de 55 K€ en 2017/2016 du fait du retour à l'exonération de la demi part des veufs.

## 6. Les autres recettes de fonctionnement

Les autres recettes de fonctionnement comprennent les autres produits de gestion courante (chapitre 75), les produits exceptionnels (chapitre 77) et les produits financiers (chapitre 76).

Les autres produits de gestion courante sont les revenus des immeubles 339 K€ (13 K€ en 2017/2016), les excédents de clôture du budget de Kergorvo 13 K€ et de l'association de l'Office de Tourisme 12 K€.

## C. L'évolution de l'épargne du budget principal

### Le résultat de fonctionnement 2017

Fonctionnement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	10 325 909, 37 €		517 550, 68 €	8 554 794, 51 €	9 072 345, 19 €
Recettes	10 325 909, 37 €	452 461, 12 €	54 606, 20 €	10 005 877, 52 €	10 512 944, 84 €
				<b>1 451 083, 01 €</b>	
<b>Résultat exceptionnel (produits exceptionnel – charges exceptionnelles)</b>				<b>- 54 544 €</b>	
<b>Epargne brute ou capacité d'autofinancement brute</b>				<b>1 396 539, 01 €</b>	
Excédent de fonctionnement 2017					1 440 599, 65 €

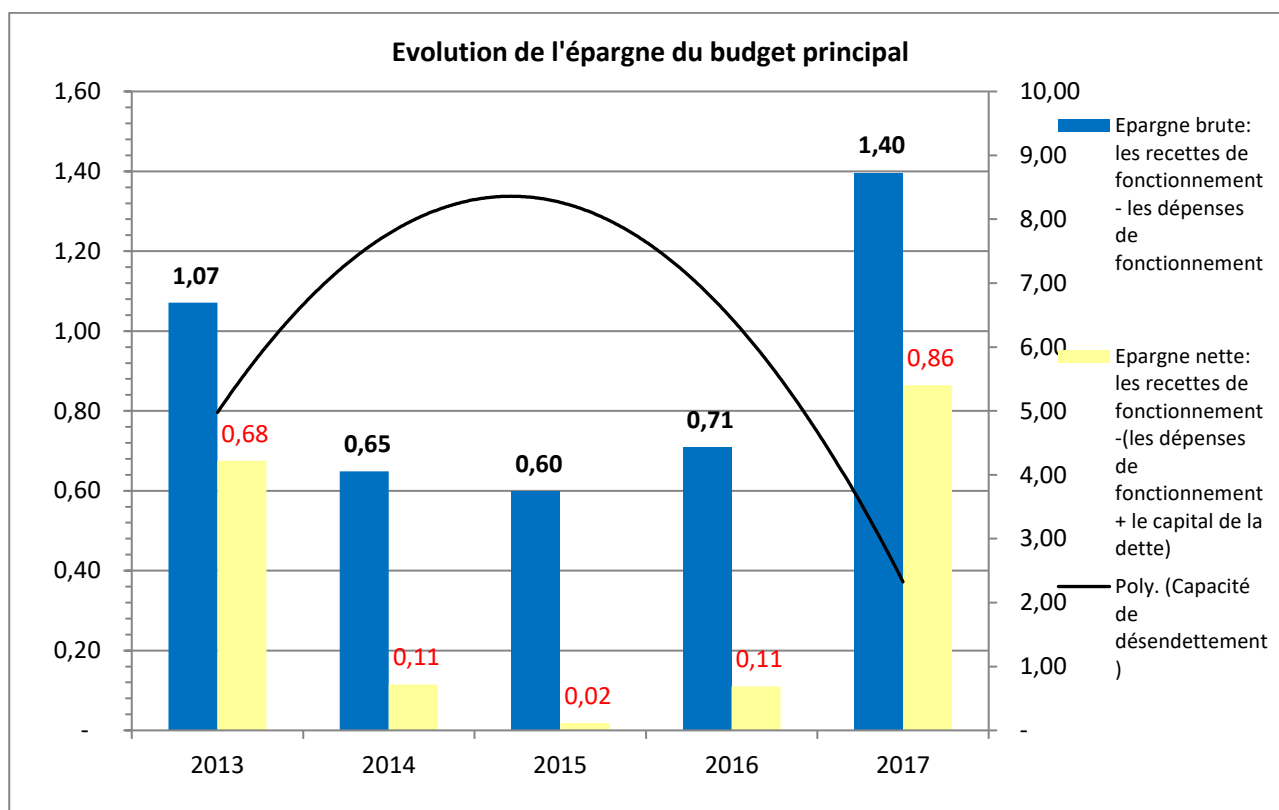
Le résultat de la section de fonctionnement atteint 1 441 K€, Il est déterminé par différence entre le total des dépenses et des recettes. L'épargne brute atteint 1 397K€ contre 710K€ en 2016, soit une augmentation de 96, 82%.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs financiers de Poher Communauté depuis 2013. Il permet d'apprécier la santé financière de la collectivité par l'évolution de son épargne.

En €	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Produits de gestion	8 955 432	9 215 756	9 085 956	9 073 756	9 940 657
Charges de gestion	7 821 270	8 479 376	8 377 990	8 259 162	8 456 983
Résultat financier (intérêts de la dette)	-140 683	-163 901	-148 457	- 105 082	-87 135
Résultat exceptionnel et cessions	77 475	76 467	40 783	530 240	54 544
<b>Epargne brute</b>	<b>1 070 953</b>	<b>648 934</b>	<b>600 291</b>	<b>709 512</b>	<b>1 396 539</b>
Capital de la dette	395 737	534 059	581 778	599 754	532 720
<b>Epargne nette</b>	<b>675 216</b>	<b>114 876</b>	<b>12 613</b>	<b>109 758</b>	<b>863 819</b>
Recettes d'investissement hors emprunt	1 815 137	1 955 370	1 383 323	1 719 156	1 411 482
<b>Financement propre disponible</b>	<b>2 886 090</b>	<b>2 604 604</b>	<b>1 983 613</b>	<b>2 428 668</b>	<b>2 808 021</b>
Nouveaux emprunts	1 863 260	1 275 325	36 001	15 000	-
<b>Dépenses d'équipement (hors dette)</b>	<b>3 493 993</b>	<b>3 322 027</b>	<b>2 042 595</b>	<b>1 507 679</b>	<b>2 561 234</b>
Résultats reportés n-1	2 148 891	1 338 023	1 360 251	523 955	1 100 569
Fond de roulement au 31 décembre	1 338 023	1 360 251	523 955	1 100 569	869 531
Encours de dette au 31 décembre	4 906 963	5 612 229	4 803 192	4 203 438	3 672 191
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>4,58 ans</b>	<b>8,65 ans</b>	<b>8 ans</b>	<b>5,92 ans</b>	<b>2,63 ans</b>

On assiste à une hausse de l'épargne nette en 2017 et à une amélioration de la capacité de désendettement. L'amélioration de l'épargne est liée à un quadruple phénomène : à la maîtrise budgétaire avec des économies conséquentes sur les charges à caractère général, à la poursuite du désendettement, au dynamisme économique et à la mise en place d'un taux de foncier bâti. La collectivité retrouve désormais une marge d'autofinancement importante.

La capacité d'autofinancement brute augmente de 96, 86% entre 2016 et 2017 pour atteindre 1 396 K€ contre 709 k€ en 2016.



## TITRE 2 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

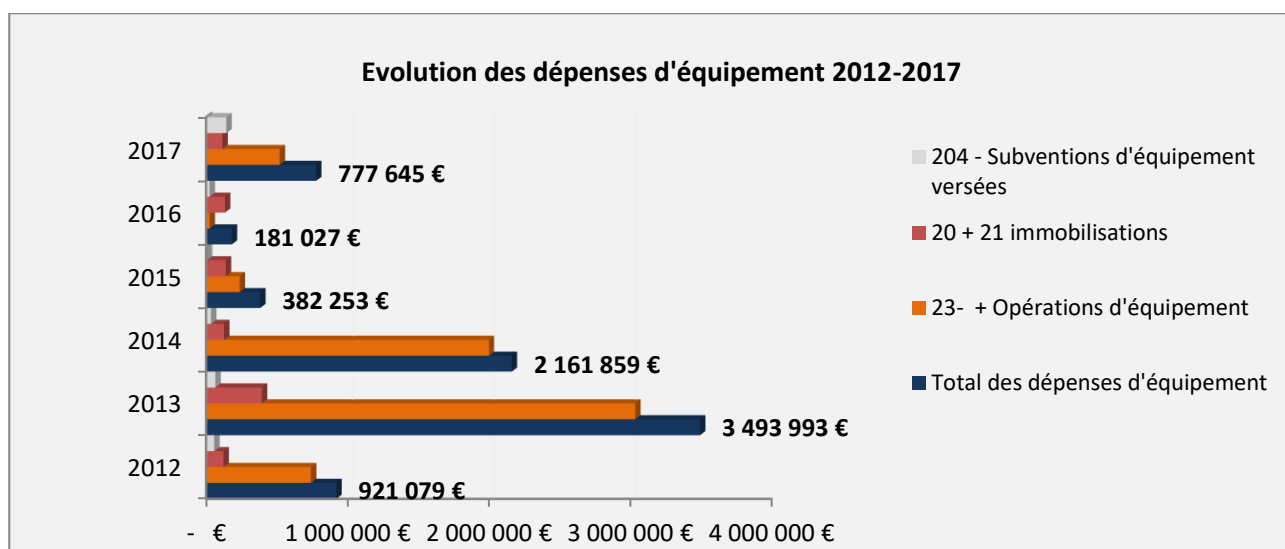
### 1. Le résultat d'investissement 2017

Investissement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	7 835 141, 47 €		54 606, 20 €	3 093 954, 58 €	3 148 560, 78 €
Recettes	7 835 141, 47 €	648 108, 27 €	517 550, 68 €	1 411 482, 01 €	2 577 140, 96 €
<b>Solde de la section d'investissement</b>					<b>- 571 419, 82 €</b>
Solde des restes à réaliser					422 838, 56 €
Solde de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser					-148 581, 26 €

Le solde de la section d'investissement est négatif - 571 K€, il est déterminé par différence entre le total des dépenses et des recettes. Si on tient compte du solde des restes à réaliser il est en réalité de -149 K€.

### 2. L'évolution des principales dépenses d'investissement depuis 2012

#### 1. Les dépenses d'équipement



Le montant des dépenses d'équipement est en baisse depuis 2014, il remonte légèrement en 2017.

<b>BUDGET PRINCIPAL HORS OPERATIONS</b>	<b>BP 2017</b>	<b>CA 2017</b>	<b>Taux d'exécution</b>
<b>Chapitre D20</b> Immobilisations incorporelles	13 327, 00 €	13 106, 90 €	98, 34 %
<b>Chapitre D204</b> Subventions d'équipement versées	253 415, 21 €	142 683, 24 €	56, 30 %
<b>Chapitre D21</b> Immobilisations corporelles	511 761, 55 €	101 867, 59 €	19, 90 %
<b>Chapitre D23</b> Immobilisations en cours	591 486, 69 €	47 038, 79 €	7, 95 %

Les dépenses du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » correspondent à des licences de matériel informatique, aux droits d'utilisation des différents logiciels et au géoréférencement des réseaux d'éclairage public et d'eau potable.

Les dépenses du chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » correspondent aux fonds de concours versés aux communes (78 K€), à une avance pour l'aménagement de la zone de Kergorvo (50 K€) et au versement d'une subvention pour la construction d'un bâtiment à la vallée des saints (15K€).

Les dépenses du chapitre 21 « Immobilisations corporelles » correspondent à de la signalétique pour les zones, à des aménagements de sécurité à la piscine, à l'achat de matériel informatique et de bureau (28 K€), de mobilier (12K€) et à du renouvellement de matériel (30 K€).

Les dépenses du chapitre 23 « Immobilisations en cours » hors opérations correspondent aux travaux de rénovation de l'école de musique (28K€) et à des travaux de mise en accessibilité de la maison des services au public (16K€).

<b>OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>BP 2017</b>	<b>CA 2017</b>
Opération 74 Vorgium AP/CP	1 800 000, 00 €	452 549, 12 €
Opération 75 Très Haut Débit internet Fibre optique	1 722 000, 00 €	-
Opération 78 Dernier commerce de Treffrin	252 700, 00 €	2 365, 20 €
Opération 76 Façade de l'Office de Tourisme	25 000, 00 €	2 790, 95 €
Opération 42 ZAC de la Villeneuve-Carhaix	18 000, 00 €	-
Opération 43 ZA de Kervouasdoué	13 500, 00 €	8 171, 90 €
Opération 27 ZA du Poher	3 327, 84 €	2 773, 20 €

Opération 46 ZA de Loch ar Lann	2 618, 40 €	924, 40 €
Opération 56 ZA de Kerlédan	1 658, 22 €	1 386, 60 €
Opération 51 ZA de Goas ar Gonan	831, 96 €	693, 30 €
Opération 50 ZA de Poullaouën	554, 64 €	554, 64 €
Opération 48 ZA de Kerbiquet Leinhon Le Moustoir	554, 64 €	462, 20 €
Opération 69 ZA de Lamprat	277, 32 €	277, 32 €
<b>Total des opérations</b>	<b>3 841 023, 02 €</b>	<b>472 948, 83 €</b>

## 2. Les autres dépenses d'investissement

**Le chapitre 27 « Autres immobilisations financières »** Ce chapitre retrace le montant des avances versées par le budget principal au profit des budgets annexes de Kerhervé Est, Kervouasdoué Ouest et Métairie neuve depuis leur création.

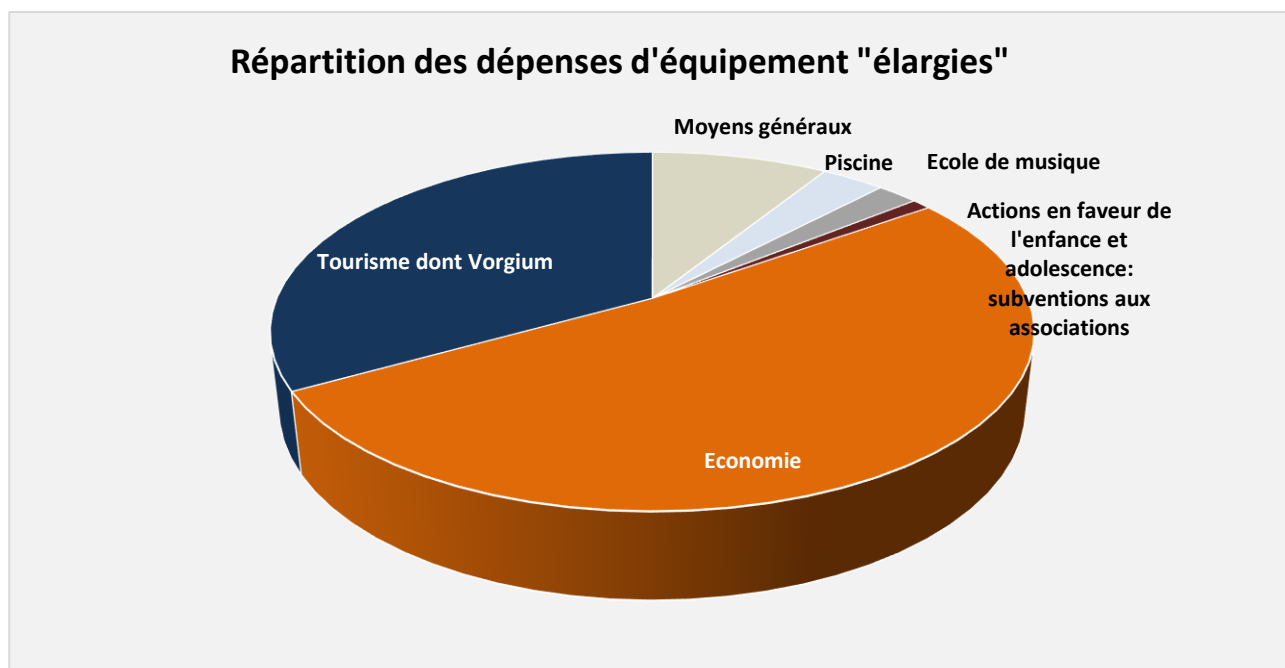
En 2017 le montant des avances versées depuis la création de ces budgets est de 1 784 K€. Ces dépenses sont en partie compensées par les remboursements prévisionnels des avances des budgets annexes 1 327 K€ en recette d'investissement au chapitre 27. Ces remboursements prévisionnels correspondent à la future commercialisation des terrains.

Si on fait la différence entre ces dépenses et ces recettes, le montant des avances versées en 2017 pour ces trois budgets annexes est en réalité de 457 K€.

**Le chapitre 16 « Remboursement du capital de la dette »** en 2017 Poher communauté a remboursé 533 K€.

## 3. Répartition des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent ici aux dépenses d'équipement élargies aux avances versées aux budgets annexes des zones moins les remboursements estimatifs d'avance et les subventions obtenues.



Les principaux investissements réalisés en 2017 concernent l'économie (689 K€), le tourisme avec le démarrage des travaux de Vorgium (442 K€), les moyens généraux (matériel informatique, de bureau, mobilier, travaux maison des services publics... 119 K€), la piscine (43 K€), l'école de musique (28 K€), et les actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence (13 K€).

#### 4. Les recettes d'investissement

- **Le chapitre 10 « Dotations fonds divers et réserves »** comprend le Fond de compensation de la T.V.A. pour 52 K€.
- **Le chapitre 13 « Subventions d'investissement »** retrace les subventions encaissées pour les investissements de la collectivité. En 2017, nous avons perçu le deuxième acompte du ministère de la culture pour Vorgium de 31 K€. Il y a un reste à réaliser de subventions sur ce chapitre de 1 511 K€ qui sera repris au budget 2018.
- **Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »** La collectivité n'a pas emprunté en 2017. Ce chapitre comprend un remboursement de caution de 2 K€.
- **Les chapitre 001 « Solde d'exécution négatif 2016 », 040 « Opérations d'ordre entre sections » et 27 « Autres immobilisations financières »** On retrouve les amortissements (518 K€), les avances remboursables des budgets de zone (1 327 K€) et le solde d'exécution d'investissement reporté de 2016 (648 K€).

#### BUDGET COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Les résultats 2017 sont les suivants :

Fonctionnement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	2 145 346, 00 €		56 706, 73 €	2 053 772, 71 €	2 110 479, 44 €
Recettes	2 145 346, 00 €	257 730, 00 €	-	1 977 676, 10 €	2 235 406, 10 €
				<b>-76 096, 61 €</b>	
Résultat exceptionnel (produits exceptionnel – charges exceptionnelles)				- 590, 00€	
Epargne brute ou capacité d'autofinancement brute				-75 506, 61 €	
<b>Excédent de fonctionnement 2017</b>					<b>124 926, 66 €</b>

Investissement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	728 460, 14 €		-	42 349, 89 €	42 349, 89 €
Recettes	728 460, 14 €	648 756, 53 €	56 706, 73 €	673, 20 €	706 136, 46 €
<b>Solde de la section d'investissement</b>					<b>663 786, 57 €</b>
Solde des restes à réaliser					- 60 620, 59 €
Solde de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser					603 165, 98 €

Les opérations d'ordre correspondent aux amortissements.



Le budget de collecte des ordures ménagères enregistre un résultat positif de 789 K€. L'excédent de fonctionnement de 125 K€ couvre l'épargne brute de -75 K€, mais cet excédent est en baisse de plus de 50 % par rapport à 2016, on risque donc d'avoir un résultat négatif au compte administratif à partir de 2019.

### **Fonctionnement :**

La section de fonctionnement enregistre un excédent de 125 K€.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** augmentent de 10,09 % pour atteindre 2 054 K€ contre 1 865 K€ en 2016. Cette augmentation résulte notamment de l'augmentation des charges de personnel +39 K€ (mise à dispo 2016 payée sur 2017), de la participation au SIRCOB pour l'exploitation du centre de tri +122K€, de l'augmentation des carburants + 18 K€, des frais de réparation du matériel roulant +23 K€ soit 52 K€ en 2017, des frais de publication et de réalisation d'imprimés pour la mise en place de la redevance incitative sur Poullaouën + 4 K€, de l'eau et de l'électricité + 3 K€ (décalage de facture d'une année sur l'autre). Il faut noter qu'il n'y a pas eu d'études en 2017 contrairement à 2016, -12 K€. D'autres dépenses varient également mais pas de manière significative.

Les **recettes réelles de fonctionnement** diminuent de 2,16% pour atteindre 1 977 K€ contre 2 021 K€. Cette baisse résulte de la baisse des remboursements d'arrêts maladie (-13 K€), d'une diminution des contributions au budget principal pour la mise à disposition de personnel (-18 K€), d'une diminution de la TEOM (16 K€). Les recettes liées à la valorisation des déchets augmentent de 11 K€. D'autres recettes varient également de manière non significative.

### **Investissement :**

La section d'investissement présente un solde positif de 664 K€.

Les **dépenses réelles d'investissement** sont de 42 K€ contre 13 K€ en 2016. Les principales dépenses d'investissement sont le remboursement du capital de la dette (10 K€), l'achat d'un véhicule d'occasion (18 K€), des aires grillagées et des conteneurs (7 K€), un karcher, un GPS et du mobilier (8 K€).

Les **recettes réelles d'investissement** ne comprennent que le F.C.T.V.A. (673 €).

## **BUDGET TRANSPORT**

### **1. Le compte administratif 2017**

Les résultats 2017 sont les suivants :

Fonctionnement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	749 293, 73 €	8 239, 66 €	26 077, 20 €	610 794, 06 €	645 110, 92 €
Recettes	749 293, 73 €	-	3 828, 24 €	733 855, 32 €	737 683, 56 €
				<b>123 061, 26 €</b>	
<b>Résultat exceptionnel (produits exceptionnels – charges exceptionnelles)</b>				<b>+ 201, 00 €</b>	
<b>Epargne brute ou capacité d'autofinancement brute</b>				<b>123 262, 26 €</b>	
Excédent de fonctionnement 2017					92 572, 64 €

Investissement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	496 500, 58 €	11, 91 €	3 828, 24 €	422 324, 92 €	426 165, 07 €
Recettes	496 500, 58 €	-	26 077, 20 €	402 230, 62 €	428 307, 82 €
<b>Solde de la section d'investissement</b>					<b>2 142, 75 €</b>

Les opérations d'ordre correspondent aux amortissements.

Le budget transport enregistre un résultat positif de 95 K€ en 2017. Ce résultat aurait dû être déficitaire de 19 K€, la facture de transport scolaire du 1<sup>er</sup> trimestre n'ayant pu être payée sur 2017. Cette facture est arrivée après la clôture des comptes.

### Fonctionnement :

La section de fonctionnement enregistre un excédent de 93 K€.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** baissent de 5,4 % pour atteindre 611 K€ contre 646 K€ en 2016. Cette baisse résulte notamment des prestations de services (-112 K€) et notamment de la facture 2017 payée sur 2018, d'une diminution des locations de véhicules (-51 K€) et d'une diminution des frais de réparation sur les véhicules. Cette baisse est atténuée par plusieurs facteurs :

- l'augmentation des charges de personnel dû au paiement de mise à disposition de personnel de 2016 sur 2017 pour 25K€, au remplacement d'un agent en arrêt maladie et à l'affectation d'une participation pour la comptabilité, les RH et la coordination de service à partir de 2017, au G.V.T. pour 25K€,
- l'augmentation de la sous-traitance (+56K€) du fait de factures de taxi et CFTA de 2015 et 2016 payées sur 2017 pour ce même montant,
- l'augmentation des frais de réparation des autocars (8 K€) et du carburant (3K€).

A noter : les factures de sous-traitance de 2015 et 2016 payées en 2017 étaient réclamées aux organismes depuis plus d'un an, la facture pour la prestation de service du Conseil Régional a été envoyée après la clôture des comptes 2017, ce retard est dû au transfert de compétence des départements. D'autres dépenses varient également mais pas de manière significative.

Les **recettes réelles de fonctionnement** augmentent de 15, 4% pour atteindre 734 K€ contre 637 K€. Cette hausse résulte de l'augmentation de la subvention du budget principal (+75 K€) soit 377K€, d'une hausse des recettes de transport scolaire de 17 K€ dont 3 K€ pour la location de véhicules et du remboursement d'un trop perçu de 2015 de la CFTA de 5 K€. D'autres recettes varient également de manière non significative.

### Investissement :

La section d'investissement présente un solde positif de 2 K€.

Les **dépenses réelles d'investissement** sont de 422 K€ contre 402 K€ en 2016. Les principales dépenses d'investissement sont le remboursement du capital de la dette (21 K€), l'achat de deux cars Mercedes à l'UGAP pour des montants de 196 147 € et de 202 792 €, l'achat de deux nettoyeurs haute pression et de matériel pour 2 K€.

Les **recettes réelles d'investissement** comprennent le Fond de Compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) de 231€ et la réalisation de deux emprunts pour 402 K€ dont un prêt relais de 65 K€ dans l'attente de la récupération de la T.V.A. des cars. L'emprunt de 337 K€ a été réalisé à taux fixe de 0,85% sur 12 ans.

## 2. Le coût social du transport scolaire

Transport scolaire	CA 2016	CA 2017
	<b>Dépenses</b>	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	403 678, 22 €	260 540, 07 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	48 336, 99 €	78 495, 16 €
Chapitre 66 - Intérêts d'emprunt	-	2 852, 65 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	725, 10 €	201, 43 €
<b>Total</b>	<b>452 740, 31 €</b>	<b>342 089, 31 €</b>

	Recettes	
Chapitre 70 - Prestations de service	36 137, 14 €	48 764, 05 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	384 036, 21 €	384 036, 21 €
dont la subvention du budget principal neutralisée	- 60 471 €	- 88 796, 21 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	2 437, 37 €	-
<b>Total</b>	<b>333 724, 51 €</b>	<b>344 004, 05 €</b>
<b>Coût social</b>	<b>- 119 015, 80 €</b>	<b>+ 1 914, 74 €</b>

Le **coût social 2017** est faussé par le paiement de la prestation à la région sur 2018 pour un montant de 112 K€, **en réalité** il est de **113 914, 74 €**, soit en baisse par rapport à 2016.

### 3. Le coût social du transport urbain : help le bus, taxicom, poher plage...

Transport urbain	CA 2016	CA 2017
	<b>Dépenses</b>	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	126 358, 44 €	181 651, 07 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	66 546, 05 €	87 053, 68 €
<b>Total</b>	<b>192 904, 49 €</b>	<b>268 704, 75 €</b>
	<b>Recettes</b>	
Chapitre 70 - Prestations de service	108, 43 €	12 505, 78 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	-	-
dont la subvention du budget principal neutralisée	- 241 360 €	- 288 549, 28 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	1 764, 11 €	-
<b>Total</b>	<b>1 872, 54 €</b>	<b>12 505, 78 €</b>
<b>Coût social</b>	<b>- 191 031, 95 €</b>	<b>- 256 198, 97 €</b>

Le **coût social 2016** est faussé par le paiement de factures TAXICOM et CFTA de 2016 sur 2017 (56 006, 48 €), **en réalité** il est de **247 038, 43 €**.

Le **coût social 2017** est faussé par le paiement de ces mêmes factures plus celles de 2015 pour un montant de 56 435, 83 € **en réalité** il est de **199 763, 14 €**, soit en baisse de 47 275, 29 € par rapport à 2016.

## BUDGET SPANC

Les résultats 2017 sont les suivants :

Fonctionnement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	105 694, 82 €	5 891, 82 €	2 358, 45 €	50 163, 03 €	58 413, 30 €
Recettes	105 694, 82 €	-	-	56 933, 34 €	56 933, 34 €
				<b>6 770, 31 €</b>	
<b>Résultat exceptionnel (produits exceptionnels – charges exceptionnelles)</b>				<b>+ 324, 70 €</b>	
<b>Epargne brute ou capacité d'autofinancement brute</b>				<b>7 095, 01 €</b>	
Déficit de fonctionnement 2017					- 1 479, 96 €

Investissement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	9 875, 14 €	-	-	1 485, 60 €	1 485, 60 €
Recettes	9 875, 14 €	7 225, 94 €	2 358, 45 €	243, 70 €	9 828, 09 €
<b>Solde de la section d'investissement</b>					<b>8 342, 49 €</b>

Les opérations d'ordre correspondent aux amortissements.

Le budget SPANC enregistre un résultat positif de 7 K€ en 2017. Le résultat de fonctionnement est négatif suite au déficit reporté de 2016 (6 K€) mais l'épargne étant positive (6 K€), il ne devrait plus y avoir de déficit à partir de 2018.

### Fonctionnement :

La section de fonctionnement enregistre un déficit de 1 K€.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** baissent de 5,9 % pour atteindre 50 K€ contre 53 K€ en 2016. Cette baisse résulte notamment du fait qu'une partie des remboursements de mises à disposition de personnel a dû être reportée sur 2018 faute de crédits. Il a été versé moins d'aide à la réhabilitation d'assainissement 5K€ contre 7 K€ en 2017. D'autres recettes varient également de manière non significative.

Les **recettes réelles de fonctionnement** augmentent de 22, 3% pour atteindre 57 K€ contre 47 K€ en 2016. Cette hausse résulte d'une hausse des facturations de contrôle de 7 K€.

### Investissement :

La section d'investissement présente un solde positif de 8 K€.

Les **dépenses réelles d'investissement** sont de 1 485, 60 € contre 161, 58 € en 2016. Cette somme correspond à l'achat de deux ordinateurs comptables.

Les **recettes réelles d'investissement** comprennent le Fond de Compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) de 243, 70 €.

## BUDGET VOIRIE

Les résultats 2017 sont les suivants :

Fonctionnement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	62 370, 00 €	14 611, 63 €	36 220, 82 €	-	50 832, 45 €
Recettes	62 370, 00 €	-	1 728, 84 €	42 953, 34 €	44 682, 18 €
				<b>42 953, 34 €</b>	
<b>Résultat exceptionnel (produits exceptionnel – charges exceptionnelles)</b>				<b>- 6 000, 00 €</b>	
<b>Epargne brute ou capacité d'autofinancement brute</b>				<b>36 953, 34 €</b>	
Déficit de fonctionnement 2017					- 6 150, 27 €

Investissement	Alloué 2017	Reports 2016	Op. d'ordre	Op. réelles	Total réalisé
Dépenses	338 411, 37 €	-	1 728, 84 €	-	1 728, 84 €
Recettes	338 411, 37 €	302 373, 37 €	36 220, 82 €	-	338 594, 19 €
<b>Solde de la section d'investissement</b>					<b>336 865, 35 €</b>

Les opérations d'ordre correspondent aux amortissements.

Le budget voirie enregistre un résultat positif de 331 K€ en 2017. Le résultat de fonctionnement est négatif suite au déficit reporté 2016 de 15 K€ mais l'épargne étant positive de 37 K€, la situation devrait s'améliorer en 2018.

### **Fonctionnement :**

La section de fonctionnement enregistre un déficit de 6 K€.

Il n'y a pas de **dépenses réelles de fonctionnement** contrairement à 2016 où il y avait 92K€. Ces dépenses ont été imputées sur le budget principal afin de clôturer le budget annexe en 2017 or **la clôture de ce budget n'est pas possible tant qu'il existe des prestations facturées aux communes membres.**

Les **recettes réelles de fonctionnement** baissent de 62 K€ pour atteindre 43 K€ contre 106 K€ en 2016. Cette baisse résulte d'une diminution des travaux de voirie pour Poher communauté et les communes membres.

### **Investissement :**

La section d'investissement présente un solde positif de 337 K€.

Il n'y a eu ni **dépenses ni recettes réelles d'investissement.**

## **LES BUDGETS DE ZONE**

Les opérations passées en 2017 sont les suivantes :

### **ZONE D'ACTIVITE DE KERVOASDOUE OUEST**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Dépenses</b>
60612-Eclairage public : 898.81 €	7133-Variation encours : 16 906.32 €
608-Frais accessoires : 13 689.01€	796 : Transfert de charges financières : 13 689.01€
61521 -Entretien de terrains : 1842.50€	
63512-Taxes foncières : 476.00 €	
66111-Intérêts d'emprunts : 13 774.31€	
66112-ICNE : - 85.30 €	
<b>30 595.33 €</b>	<b>30 595.33€</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>Dépenses</b>	<b>Dépenses</b>
1641-Emprunts : 45 733.32 €	168751-Avance remboursable : 766 803.54€
168751-Remboursement avance 2016 : 704 163.90 €	
3351-Travaux : 16 906.32 €	
<b>766 803.54 €</b>	<b>766 803.54 €</b>

Si on fait la différence entre les avances réalisées et celles qui ont été remboursées, le budget principal a contribué à hauteur de 62 639, 64 €.

## ZONE D'ACTIVITE DE KERHERVE

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Dépenses
605-Travaux : 406 460.17 € 6045-Frais d'études : 8 992.45 € 608-Frais accessoires : 8 423.79 € 63512-Taxes foncières : 7 199.00 € 66111-Intérêts d'emprunts : 8 476.28€ 66112-ICNE : -52.49€	74718 : Subvention DETR : 77 294.22 € 7133-Variation encours : 353 781.19 € 796 : Transfert de charges financières : 8 423.79 €
<b>439 499.20 €</b>	<b>439 499.20€</b>
INVESTISSEMENT	
Dépenses	Dépenses
1641-Emprunts : 28 142.84 € 168751-Remboursement avance 2016 : 585 946.10 € 3351-Travaux : 353 781.19 €	168751-Avance remboursable : 967 870.13€
<b>967 870.13 €</b>	<b>967 870.13 €</b>

Si on fait la différence entre les avances réalisées et celles qui ont été remboursées, le budget principal a contribué à hauteur de 381 924, 03 €.

**Le montant des avances remboursables des budgets annexes de Métairie Neuve, Kervouasdoué et Kerhervé vers le budget principal est de 1 783 588,77€, ce montant correspond à la valeur des terrains commercialisables.**

## ZONE D'ACTIVITE DE METAIRIE NEUVE

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
6045-Etudes : 12 373.00 €	7133-Variation encours :12 373.00 €
<b>12 373.00€</b>	<b>12 373.00€</b>
INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
168751-Remboursement avance 2016 : 36 542.10 € 3351-Travaux : 12 373.00 €	168751-Avance remboursable budget principal : 48 915.10 €
<b>48 915. 10 €</b>	<b>48 915. 10 €</b>

Si on fait la différence entre les avances réalisées et celles qui ont été remboursées, le budget principal a contribué à hauteur de 12 373 €.

## ZONE D'ACTIVITE DE KERGORVO

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Dépenses
61521 Entretien : 1013.50 6522 : clôture reversement budget principal : 13 075.25 €	168751 : Remboursement avance remboursable clôture au budget principal : 14 088.07 € 758-Produits divers de gestion courante : 0.68 €
<b>14 008. 75 €</b>	<b>14 008.75 €</b>

Le budget de Kergorvo a été clôturé en 2017 et l'excédent de 14 K€ intégré au budget principal.

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS 2017

### Le résultat global des budgets

Rappel de la réglementation (article L1612-14 du CGCT) : le déficit du Compte Administratif apprécié toutes sections confondus et tous budgets confondus y compris les reports de dépenses et recettes ne doit pas dépasser 10% des recettes de fonctionnement pour les collectivités de moins de 20 000 habitants. Au-delà de ce seuil, une procédure d'apurement des comptes est mise en œuvre dans le cadre du contrôle budgétaire (Préfecture, Chambre régionale des Comptes).

A la fin de l'exercice 2017, l'excédent global (sans les restes à réaliser) du budget principal et des budgets annexes (ordures ménagères, voirie, Kergorvo Nord, Kerhervé Est, Kervoasdoué Ouest, Métairie Neuve, Spanc, Transport) s'élevait à 2 090 K€.

DOCUMENT DE TRAVAIL

COMPTES ADMINISTRATIFS EXERCICE 2017 COMPTES	BUDGET PRINCIPAL	Z.A. KERHERVE EST	Z.A. KERVOUASDOUE OUEST	Z.A. METAIRIE NEUVE	Z.A. KERGORVO	ORDURES MENAGERES	TRANSPORT	VOIRIE	SPANC
<b>FONCTIONNEMENT</b>									
RECETTES	10 060 483, 72 €	434 499, 20 €	30 595, 33 €	12 373, 00 €	0, 00 €	1 977 676, 10 €	737 683, 56 €	44 682, 18 €	56 933, 34 €
DEPENSES	9 072 345, 19 €	434 499, 20 €	30 595, 33 €	12 373, 00 €	14 088, 07 €	2 110 479, 44 €	636 871, 26 €	36 220, 82 €	52 521, 48 €
<b>SOLDE D'EXECUTION 2017</b>	<b>988 138, 53 €</b>	-	-	-	<b>- 14 088, 00 €</b>	<b>-132 803, 34 €</b>	<b>100 812, 30 €</b>	<b>8 461, 36 €</b>	<b>4 411, 86 €</b>
RESULTAT REPORTE 2016	<b>452 461, 12 €</b>	-	-	-	<b>14 088, 07 €</b>	<b>257 730, 00 €</b>	<b>- 8 239, 66 €</b>	<b>- 14 611, 63 €</b>	<b>- 5 891, 82 €</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2017</b>	<b>1 440 599, 65 €</b>	-	-	-	-	<b>124 926, 66 €</b>	<b>92 572, 64 €</b>	<b>-6 150, 27 €</b>	<b>-1 479, 96 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>									
RECETTES	1 929 032, 69 €	967 870, 13 €	766 803, 54 €	48 915, 10 €	-	57 379, 93 €	428 307, 82 €	338 594, 19 €	2 602, 15 €
DEPENSES	3 148 560, 78 €	967 870, 13 €	766 803, 54 €	48 915, 10 €	-	42 349, 89 €	426 165, 07 €	1 728, 84 €	1 485, 60 €
<b>SOLDE D'EXECUTION 2017</b>	<b>-1 219 528, 09 €</b>	-	-	-	-	<b>15 030, 04 €</b>	<b>2 130, 84 €</b>	<b>336 865, 35 €</b>	<b>1 116, 55 €</b>
RESULTAT REPORTE 2016	<b>648 108, 27 €</b>	-	-	-	-	<b>648 756, 53 €</b>	<b>11, 91 €</b>	<b>0, 00 €</b>	<b>7 225, 94 €</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE AU 31/12/2017</b>	<b>-571 419, 82 €</b>	-	-	-	-	<b>663 786, 57 €</b>	<b>2 142, 75 €</b>	<b>336 865, 35 €</b>	<b>8 342, 49 €</b>
<b>RESTES A REALISER</b>									
RECETTES	1 511 077, 04 €	-	-	-	-	378, 61 €	-	29 400, 00 €	-
DEPENSES	1 088 238, 48 €	-	-	-	-	60 999, 20 €	-	-	-
<b>SOLDE RESTES A REALISER</b>	<b>422 838, 56 €</b>	-	-	-	-	<b>-60 620, 59 €</b>	-	<b>29 400, 00 €</b>	-
<b>RESULTAT CUMULE SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-148 581, 26 €</b>	-	-	-	-	<b>603 165, 98 €</b>	<b>2 142, 75 €</b>	<b>366 265, 35 €</b>	<b>8 342, 49 €</b>
<b>RESULTAT GLOBAL 2017</b>	<b>869 095, 29 €</b>	-	-	-	-	<b>788 713, 23 €</b>	<b>94 715, 39 €</b>	<b>330 715, 08 €</b>	<b>6 862, 53 €</b>
<b>2 090 165, 31 €</b>									

Aucun budget n'enregistre un résultat négatif sur la période.

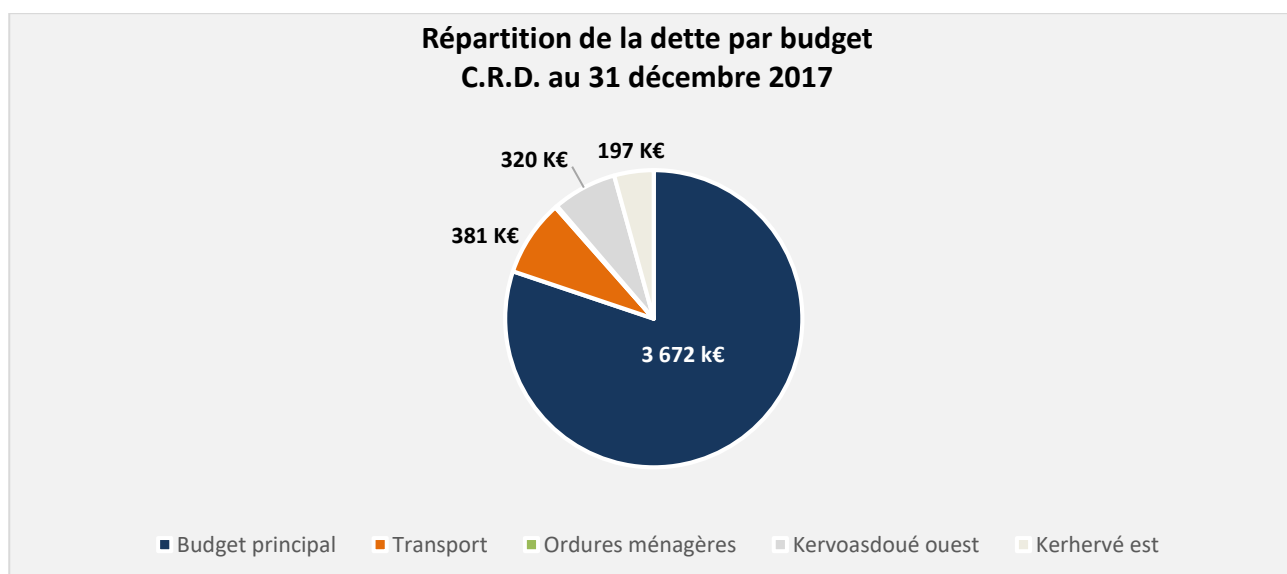


## L'ETAT DE LA DETTE DE POHER COMMUNAUTE

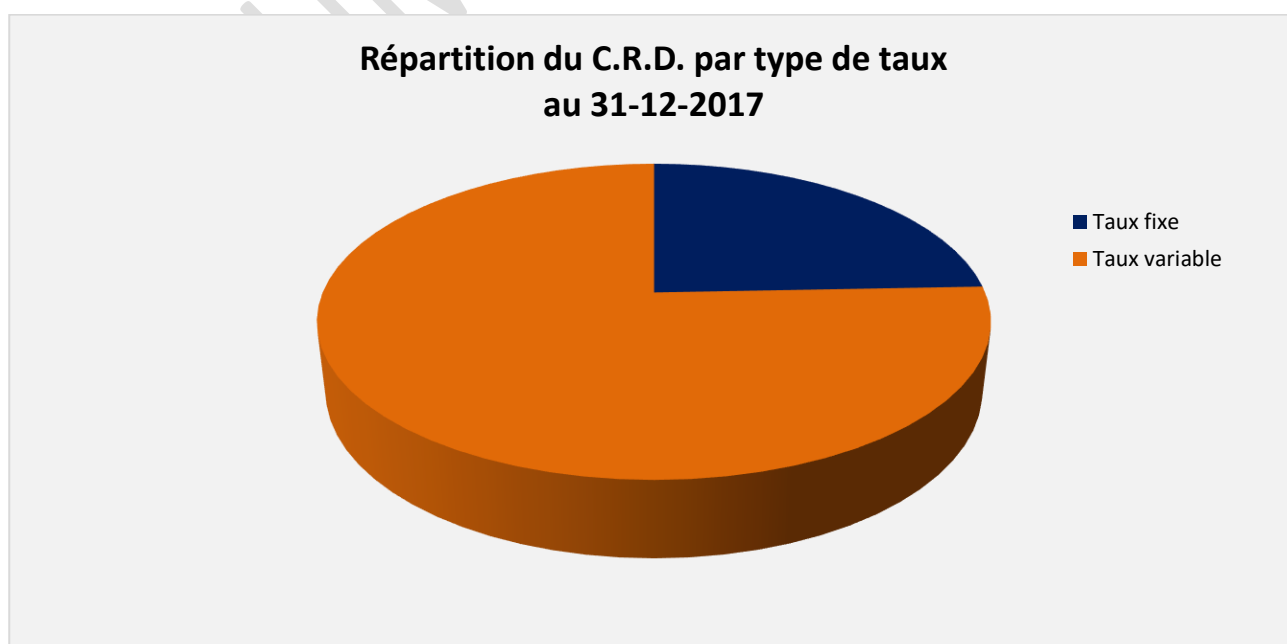
Poher communauté n'a pas emprunté en 2017.

Fin 2016, deux emprunts de 337 K€ et 65 K€ avaient été réalisés pour l'acquisition de deux bus sur le budget transport. L'emprunt de 65K € est un prêt relais dans l'attente du remboursement de T.V.A., il sera remboursé au 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Ces emprunts ont été débloqués en janvier 2017.

La dette est composée de 16 emprunts pour un Capital Restant Dû (C.R.D.) de 4 581 K€ au 31 décembre 2017. La dette du budget O.M. n'apparaît pas dans le graphique ci-dessous car elle est trop faible 10K€.



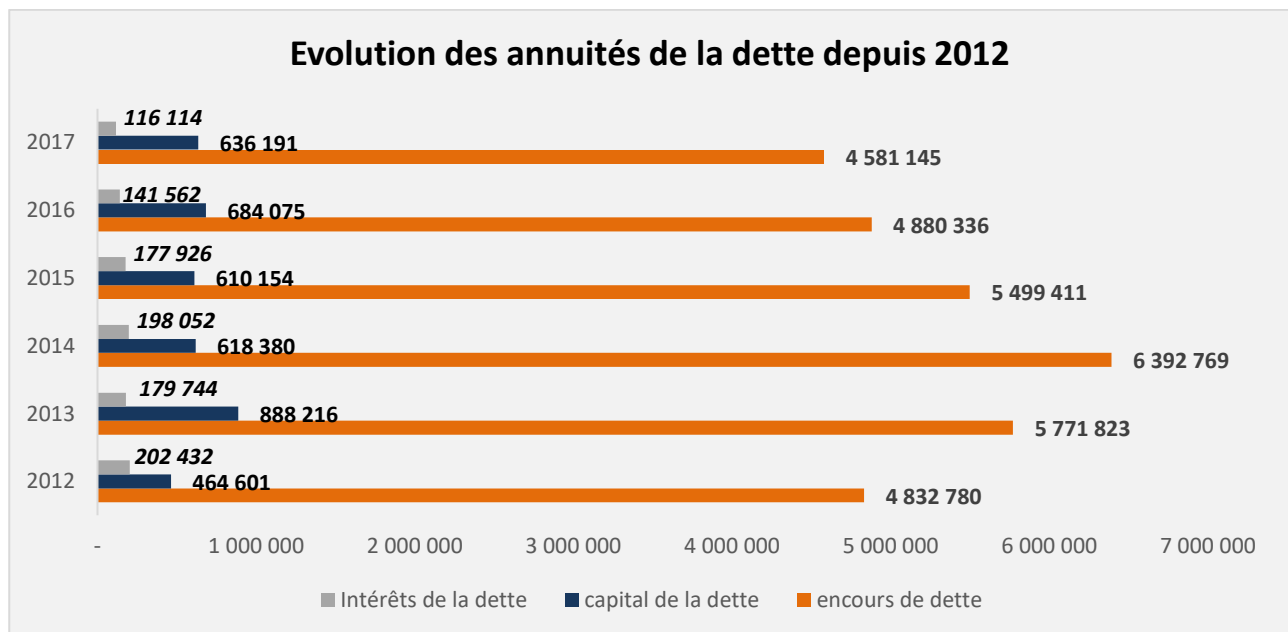
Sur le graphique ci-dessous on constate que 48,76 % de la dette de la collectivité est indexée à taux variable, les prochains emprunts devront donc être réalisés à taux fixe afin de ramener la proportion des emprunts à taux variable à 30%.



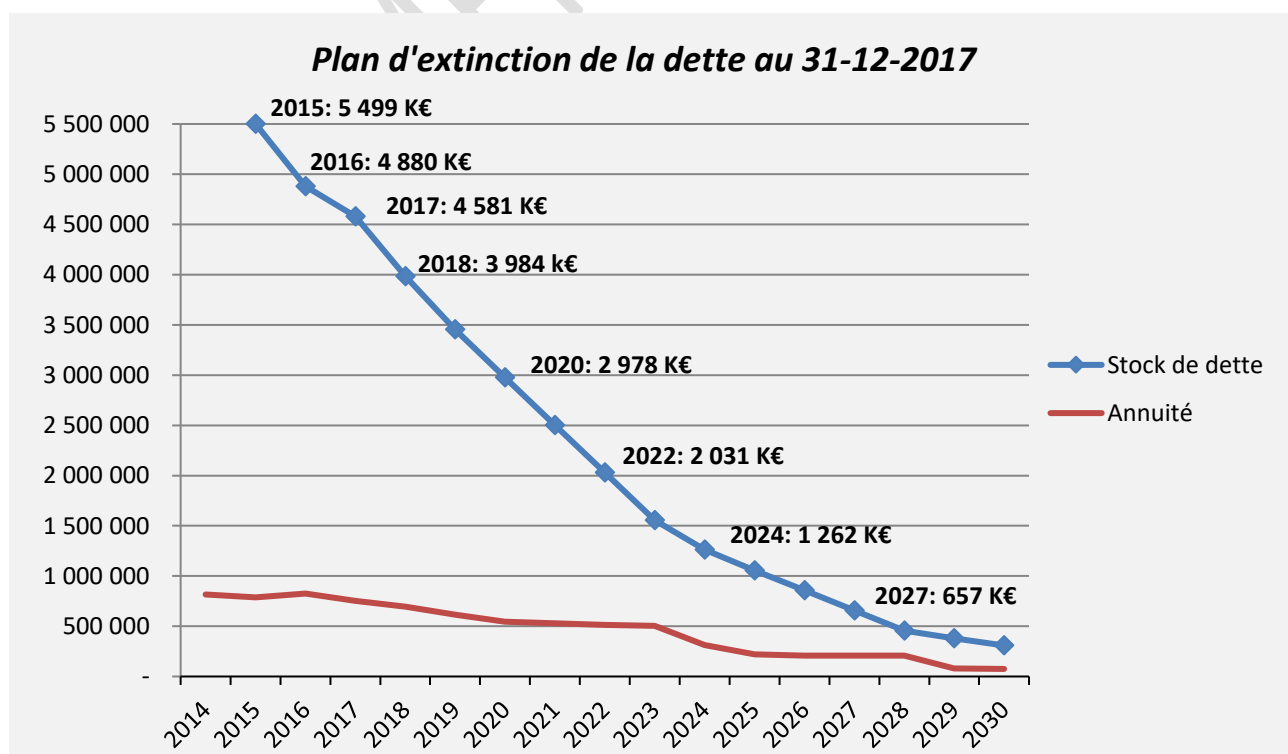
L'annuité de la dette 2017 est répartie ainsi sur les différents budgets :

Echéance 2017	Capital	Intérêts	Annuité
Budget principal	530 808, 06 €	97 469, 56 €	628 277, 62 €
Budget transport	21 062, 49 €	3 437, 95 €	24 500, 44 €
Budget O.M.	10 444, 44 €	588, 24 €	11 032, 68 €
Budget de Kervoasdoué	45 733, 32 €	14 371, 45 €	60 104, 77 €
Budget de Kerhervé	28 142, 84 €	8 843, 74 €	36 986, 58 €

L'annuité de la dette de Poher communauté était de 760 902, 09€ en 2017, 636 191, 15 € en capital et 124 710, 94 € en intérêts.



L'annuité de la dette a baissé de 74 K€ en 2017 par rapport à 2016. Sans nouveaux emprunts, elle continuera à baisser dans les années à venir. En 2016, elle augmente du fait des emprunts réalisés pour le transport.



**La capacité dynamique de désendettement :**

Elle se calcule en faisant le rapport entre le stock de dettes et la capacité d'autofinancement brute. La capacité dynamique de désendettement indique le nombre d'années d'épargne brute nécessaires pour rembourser la dette en n'y consacrant que cela.

	<b>Epargne brute</b>	<b>Stock de dettes</b>
Budget principal	1 396 539, 00 €	3 672 629, 46 €
Budget ordures ménagères	-75 506, 61 €	10 444, 48 €
Budget transport	123 262, 26 €	380 937, 51 €
Budget voirie	36 953, 34 €	-
Budget SPANC	7 095, 01 €	-
Budget Kervoasdoué ouest	-	320 133, 44 €
Budget Kerhervé est	-	197 000, 12 €
<b>Total</b>	<b>1 488 343, 00 €</b>	<b>4 581 145, 01 €</b>

Au 31 décembre 2017, la capacité de désendettement tous budgets confondus est estimée à 3 ans.